

Le COR veut serrer la vis

Le projet de rapport du Conseil d'Orientation de Retraites examiné ce jour, met en relief un certain nombre de données devant alimenter la réflexion du gouvernement en vue du rendez-vous de 2008.

Le rapport, en fonction d'hypothèses nécessairement aléatoires, souligne un besoin de financement d'1 point de PIB en 2020, soit près de 25 milliards d'euros. Pour Force Ouvrière ce n'est pas une surprise et dès 2003 nous avons souligné l'absence de prise en compte des besoins en ressources supplémentaires. De plus, ce chiffre ne doit pas servir à alimenter la catastrophe annoncée des régimes par répartition mais au contraire à relativiser les déficits abyssaux projetés çà et là et à resituer l'enjeu réel d'un objectif à portée de main. A titre d'exemple, le seul paquet fiscal de cet été coûtera 15 milliards d'euros par an.

Ainsi, les prévisions de 2003 en matière d'amélioration du chômage ne sont pas atteintes, le taux d'emploi des seniors stagne du fait de pratiques managériales des entreprises qui n'ont pas évolué et la croissance demeure atone, autant d'éléments qui viennent contribuer à la stagnation des ressources des régimes de retraite.

Par ailleurs, le succès confirmé du dispositif de retraite anticipée « carrières longues » et le départ en retraite précipité des salariés qui redoutent les réformes à venir, contribuent au déséquilibre, notamment de la CNAV.

Face à cette situation financière, le rapport rappelle la nécessité d'augmenter la durée d'assurance pour bénéficier du taux plein ; Force Ouvrière se refuse à considérer l'allongement de la carrière comme inéluctable et exige d'ores et déjà le blocage des compteurs à 40 ans en 2008, dans le public et le privé. Qui plus est, dans le débat actuel sur la généralisation de la décote, il n'est pas incongru de rappeler que cette mesure conjuguée à l'allongement des durées exigées se traduirait par une application quasi systématique de la décote à tous les salariés et réduirait de fait le niveau moyen des pensions.

Pour Force Ouvrière, le rendez-vous de 2008 ne se limitera pas à une simple clause de revoyure mais devra contribuer à mettre en avant les revendications des salariés et retraités et permettre de stopper la dégradation constatée et programmée des retraites et pensions. De même, ce sera aussi l'occasion d'examiner enfin les conditions devant permettre aux salariés exposés aux travaux pénibles un départ anticipé en retraite et d'apporter une attention particulière à l'évolution des taux de remplacement.

A cet égard, Force Ouvrière conteste les chiffres avancés par le rapport du COR en matière de taux de remplacement à l'horizon 2050 ; ces données alimentent le discrédit et la défiance vis-à-vis de nos régimes par répartition en s'appuyant sur des projections « toutes choses égales par ailleurs » s'agissant notamment des prélèvements affectés au financement des retraites. De plus, les taux de remplacement annoncés sont volontairement assis sur les plus bas salaires et ne reflètent en rien la réalité des taux moyens actuels et futurs.

Enfin, selon le COR le développement de l'épargne salariale serait un élément de réponse à la dégradation du niveau des retraites ; cette analyse ignore le risque patent de voir les ressources des régimes par répartition asséchées par ces dispositifs de capitalisation au lieu d'avoir préalablement répondu à la nécessaire évolution de l'assiette du financement des retraites. Par ailleurs, cette orientation méconnaît la réalité sociale à laquelle sont confrontés les salariés des TPE/PME/PMI en l'absence quasi-totale de dispositifs complémentaires et de prévoyance et quid des salariés privés d'emploi ?

Alors décidément non, pour Force Ouvrière le rendez-vous de 2008 ne sera pas un passage obligé et de complaisance mais l'occasion d'une concertation qui devra appeler des réponses aux exigences et revendications dont nous serons porteurs.

D'ores et déjà, Force Ouvrière marque sa détermination à mobiliser si nécessaire sur ce dossier essentiel pour des dizaines de millions de jeunes, de salariés et de retraités.

Communiqué Force Ouvrière du 21 novembre 2007